



ARRETE n° 23-620

Portant nomination de la chargée de mission international à la direction de la recherche

Le Directeur de l'Université de Technologie de Troyes,

Vu le Code de l'éducation, et notamment l'article L. 715-3, Vu les statuts et le règlement intérieur de l'établissement, Vu l'arrêté de la Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche du 1^{er} juin 2022 portant nomination de Christophe COLLET en qualité de Directeur de l'UTT à compter du 1^{er} septembre 2022,

ARRETE

Article 1:

Madame Myriam MAUMY - Maître de Conférences, est nommée Chargée de mission International à la Direction à la Recherche, à compter du 1^{er} décembre 2023 jusqu'au 31 mai 2025, selon la lettre de mission jointe.

Article 2:

Cette fonction relève des fonctions « missions ponctuelles » du RIPEC C2.

Fait à Troyes, le 4 décembre 2023

Pr Christophe COLLET

Directeur de l'UTT

Original: Service des Affaires Juridiques

Copies : Intéressée DRH

<u>Diffusion générale</u>: <u>www.utt.fr</u>

Vu par l'intéressée Myriam MAUMY

myriam MAUMY Le: 13/12/2023

Page 1 sur 1